SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 3040000: spectacle

En vigueur au 01/01/2008 (Dernière actualisation de la page 22/05/2015)

Voir les Sous-secteurs3040001 à 3040003. Le document concernant le champ de compétence est consultable ici.